

Étaient présents en Mairie de Cognin-les-Gorges à 20 h 00 :

Présents : Mmes BOREL, LAUDE, SIMOENS, AGERON, MUZARD. MM. GLENAT, FERROUILLAT, DE GAUDENZI, BAYLE, MATRAIRE, DURAND, REYNAUD-DULAURIER.

Excusés : P. MELGAREJO, R. MOURRE.

1/ Programme voirie 2013

Le Conseil Municipal prend connaissance du résultat de la consultation pour les travaux de voirie 2013.

L'entreprise Colas-Sgreg s'étant excusée, 2 offres sont parvenues à la Commune :

- l'entreprise Chambard pour une somme de 21 633,75 €HT,

- l'entreprise Cheval pour 23 310,50 €HT.

L'entreprise Chambard moins-disante, est retenue.

2/ Permis de construire

Le Conseil Municipal prend connaissance du permis de construire de Philippe Buisson concernant l'agrandissement d'une maison d'habitation. Le permis, désormais complet, est en cours d'instruction à la DDT.

3/ Modification N°3 du POS

Le Conseil Municipal prend connaissance du cahier des charges de la modification N°3 du POS pour la consultation des architectes urbanistes élaboré avec l'aide de la DDT et du CAUE.

L'étude comporte 2 tranches :

- une tranche ferme portant sur l'élaboration du dossier de modification,
- une tranche conditionnelle sur l'étude de programmation architecturale et urbaine qui peut être rafferme par la commune suite à la réalisation de la tranche ferme.

La modification prévue est rendue nécessaire pour les motifs suivants :

- faire le bilan du POS et mesurer l'écart de compatibilité avec le Scot de la Région Grenobloise ;
- faire passer en zone ND ou NC des zones classées U ou NA pour être dans l'esprit du Scot et se rapprocher des 3,6 ha que ce dernier a octroyé à Cognin pour son développement ;
- passage d'une zone NA à U afin de l'ouvrir à l'urbanisation ;
- la mise à jour des documents graphiques pour traduire les changements apportés par les points ci-dessus.

4/ Subventions 2013

Dans sa séance du 03 juin 2013, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

- 30 €aux Anciens Combattants du Canton de Vinay,
- 80 €au Comité départemental de l'Isère de la Ligue Nationale française contre le Cancer,
- 20 €à Habitat et Développement Isère Savoie,
- 30 €à la Croix Rouge Française – Comité de Saint-Marcellin,
- 80 €à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Vinay,
- 20 €au Souvenir Français – Comité de Vinay,
- 50 €à l'A.F.I.P.A.E.I.M. – Section locale de Vinay,
- 1 000 €au CCAS de Cognin-les-Gorges,
- 500 €au Sou des Ecoles de Cognin-les-Gorges,
- 50 €l'Association Sud Isère Téléalarme,
- 50 €à Aria 38,

- 50 € au LETP Bellevue de Saint-Marcellin,
- 50 € aux Restos du Cœur de l'Isère,
- 50 € à la MFR de Chatte.